Image not found or type unknown

Réduction d'Impots avec club de sport

Par **Mon_Nom_est_Personne**, le **21/09/2014** à **07:09**

Bonjour,

Je voulais savoir s'il y a possibilité de déduire de son imposition les frais engagés dans l'entretien d'un cheval acquis dans le cadre du club d'équitation de mon enfant ?

En ce sens que ce cheval est certes le mien et que donc la réponse est non.

Mais là, la particularité est qu'il est en demie-pension et que donc le club a l'autorisation de s'en servir pour former les membres.

Merci de votre aide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés